



Regroupement de commune et la chasse

Par Joul

Bonjour

Je vous expose mon problème.

Où je suis domicilié il y a eu un regroupement de 3 communes

Pour n en former qu'une seule.

Les 3 ACCA qui étaient dans chaque commune ne veulent pas se regrouper.

Par contre puis-je faire la demande de carte sociétaire dans chacune des ACCA sachant qu'il n'y a plus qu'une seule commune?

Merci

Par Adridri

Bonjour,

Tu devrais te renseigner directement à la préfecture ou à la mairie de ta commune actuelle

Par Joul

Bonjour

Je suis allé à la mairie et à la fédération des chasseurs qui m'ont dit la même chose que je devrais avoir droit à la carte.

J'ai entendu parlé quand Savoie il y a eu un cas similaire au mien par contre je n'arrive pas à trouver cette jurisprudence.

Les 2 ACCA de la commune ne veulent pas me donner la carte sociétaire

Du coup je ne sais plus quoi faire

Merci